

Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage n°27 du 10 mai 2005

Participants :

Jacques BIZE – CERTU
Roland COTTE - CERTU
Philippe DELCOURT – URBA 2000
Anne-Marie FREDERIC - GART
Jean-Louis GRAINDORGE – URBA 2000
Jean-François JANIN - Mission des Transports Intelligents, Ministère des Transports
Roger LAMBERT – Mission des Transports Intelligents, Ministère des Transports
Henri SZTANKE – UTP
Bertrand THEYS - PREDIT
Guillaume USTER - INRETS

1. Approbation du compte-rendu de la réunion n°26 du 24 mars 2005

Aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu.

Décision

Le compte rendu de la réunion du comité de pilotage de la PREDIM n°26 du 24 mars 2005 est approuvé.

2. Suivi des projets en cours et état d'avancement

2.1 Standardisation d'un calculateur d'itinéraire global

MT System a créé une nouvelle version du document de la phase 1 suite aux remarques qui ont été formulées par Roland COTTE. Ce document est en cours de relecture par Christophe DUQUESNE de DRYADE ainsi que Jean-Laurent FRANCHINEAU de CONNEX.

2.2 Banc de test PREDIM

La première phase du projet est bloquée depuis décembre 2004. Carte Blanche Conseil a un accord avec l'autorité organisatrice de Rennes et son exploitant (STUR) ainsi qu'avec la SNCF TER et Corail de la Région Bretagne mais tente en vain d'obtenir l'accord d'une autre Autorité Organisatrice et de son exploitant dans la même région.

Jusqu'alors ce retard ne posait pas de problème important dans la mesure où la version stabilisée de CHOUETTE n'était pas en service. Il est désormais plus préoccupant. La MTI tentera, au travers de la PREDIM, d'aider Carte Blanche Conseil à obtenir l'adhésion d'un autre site.

2.3 PIM

Il avait été prévu que l'intégration, à titre expérimental, des données de l'AMIVIF, donne lieu à un échange de lettres entre la MTI et l'AMIVIF. Un premier projet a été proposé par Jean-François JANIN. Il a donné lieu à des observations de la part du bureau de l'AMIVIF.

Pour répondre à ces observations, une nouvelle réunion entre la MTI, l'AMIVIF et URBA 2000 a été organisée fin avril. A la suite, Jean-François JANIN a modifié son projet de lettre en mettant particulièrement l'accent sur les points suivants :

- la mise en valeur des transporteurs lorsque le PIM sera interfacé au moteur de l'AMIVIF et qu'il pourra ainsi assurer la fonction de calcul d'itinéraire
- la collecte des données auprès des transporteurs et les conditions d'utilisation de ces dernières vis à vis des éditeurs (Via Michelin et les Pages Jaunes se sont déjà manifestées)
- l'aide que pourrait apporter la PREDIM à l'AMIVIF pour que l'information soit exploitable par les personnes non voyantes ou mal voyantes ou qui ont des difficultés à se déplacer

Le bureau de l'AMIVIF se réunit le 13 mai 2005. Si des décisions positives sont prises au cours de la réunion, la poursuite du projet PIM sera assurée. Une réunion MTI/STIF aura lieu également à ce sujet le 18 mai.

2.4 CHOUETTE

CHOUETTE est en cours de recette depuis le 20 avril pour une période allant jusque fin juin. Les participants sont : TRANSDEV, CANALTP (avec l'AMIVIF) et CONNEX. La RATP ne participe pas à la recette mais utilise toutefois TRIDENT pour ses échanges de données avec l'AMIVIF.

2.5 SIERRA

VOX POPULI a créé un site Web qui n'est pas encore accessible au public mais dont le contenu a été validé par Réginald BABIN. Ce dernier assurera la promotion de l'outil SIERRA grâce à un 4 pages qu'il diffusera aux AO.

2.6 PASSIM

PASSIM sera soutenu par la DGTM (nouvelle DG incluant l'actuelle DTT) dans le cadre de la mission permanente de la DGTM résultant de la Loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF). Transitoirement le CERTU accepte de porter le projet.

PASSIM a été actualisé grâce aux monographies régionales dont l'état d'avancement, au niveau des Régions, est le suivant :

- Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente, Nord Pas-de-Calais et Picardie : en cours de réalisation.
- Champagne-Ardenne et Lorraine : provisoirement suspendues.
- Les autres ont été réalisées

Un stagiaire du CETE Méditerranée a vérifié les liens et les PTU pour chaque fiche. Une réflexion est actuellement menée sur l'anticipation des changements (création de nouveaux sites, changements d'adresses ...)

Le CERTU a pour objectif d'ouvrir le service au public, en juin ou en septembre. En première page du site, il faudrait ajouter un bandeau pour indiquer que le site est en phase d'ouverture.

2.7 GIP

Jean-François JANIN a sollicité l'avis de plusieurs cabinets de ministres :

- le Cabinet de M.GOULARD est intéressé et a fait un discours sur l'information multimodale au Carrefour du Predit
- Au Cabinet de M. de ROBIEN, Nicolas FERRAND paraît plus réservé. Il estime que l'information multimodale doit être structurée au niveau régional et s'interroge sur l'utilité d'une information au niveau national. Il n'est cependant pas hostile à la réalisation d'un démonstrateur sur 2 ou 3 régions. Il souhaite un rapprochement entre TC et VP. Pour la billettique, il est enthousiasmé par un projet d'envergure nationale.

Il y a cependant deux points positifs qui peuvent aider à faire évoluer la démarche :

- le CGPC a établi un rapport auquel Claude GRESSIER, ancien Directeur de la DTT, a participé
- la Direction du Tourisme organise une réunion dans 15 jours et peut être mobilisée sur le travail entre les régions et sur le transport public. Guillaume Uster diffusera aux membres du Comité de Pilotage le rapport de la Direction du Tourisme.

3. Les nouveaux projets

3.1 Mise en place d'une centrale de mobilité sur le territoire de la Région Limousin

Jacques BIZE présente son expertise ainsi que celle de Didier DANFLOUS. Il précise que ces expertises sont favorables au projet qui bénéficie d'un portage institutionnel très fort. Cependant quelques observations doivent être formulées :

- Le projet a une logique purement TC
- Les modes doux ne sont pas évoqués
- La démarche ACTIF n'est pas citée
- Les coûts de fonctionnement ne sont pas détaillés.
- Le multilinguisme et l'accessibilité doivent être ajoutés

Jean-Louis GRANDORGE précise qu'URBA 2000 avait préconisé à la Région Limousin d'intégrer la normalisation dans le projet. Il souligne que l'aspect touristique est pris en compte et que la Région Limousin, au même titre que les Pays de la Loire, recherche un label PREDIM. Le budget normalisation (100 000 €) représente 25 % du coût total du projet

Décision : une réunion doit être organisée prochainement avec Valérie BOUVARD du Conseil Régional du Limousin pour préciser les points précédents

3.2 Certification de normalisation pour le projet RAMPE

RAMPE est un projet d'information pour aveugles et il a été récompensé au dernier Carrefour du PREDIT à Clermont-Ferrand. Lumiplan souhaite maintenant le diffuser industriellement et avant cela d'étudier la possibilité d'y intégrer des standards.

Mais la proposition de Lumiplan n'a pas encore été reçue à ce jour.

3.3 Outil de vérification de la compatibilité à TRANSMODEL

Roland COTTE présente le projet. Le développement de cet outil est à la base indispensable pour vérifier la compatibilité du modèle SIRI avec le modèle conceptuel de données TRANSMODEL. Outre les aspects quantification et comparaison qualitative de SIRI à TRANSMODEL, la proposition pose également le problème du choix des organismes de certification et les critères qu'ils doivent respecter.

Décision : ce document sera analysé par Roland COTTE et par un expert anglais qui sera identifié par Jacques BIZE. Gérard SCEMAMA, s'il accepte, pourrait également expertiser la proposition.

Le budget prévisionnel prévu est de 35 400 €. Le projet pourrait être financé à hauteur de 80% sur du titre 6, soit 30 000€. Il sera toutefois demandé aux anglais s'il est possible qu'ils prennent en charge une expertise.

3.4 Calcul du temps de parcours référentiel par itinéraire (INRETS / GRETIA)

L'INRETS (GRETIA) fait une proposition de recherche consistant à améliorer le recueil des données routières à partir de capteurs et de fournir aux usagers un temps de parcours moyen (TPM) par plages horaires dans la journée. Cette recherche intéresse la PREDIM dans la mesure où elle favorise le rapprochement VP TC ; son intérêt est également souligné par la DSCR.

Diverses remarques ont été formulées :

- un rapprochement avec Transport Direct serait intéressant
- il faudrait, si c'était possible, fournir à l'utilisateur des informations sur le coût du parcours (y compris le stationnement) et sur la pollution qu'il engendre au cours de son déplacement
- l'utilisateur doit être informé du temps de recherche de stationnement

Le site et les axes concernés devront être précisés. Le statut de cette recherche pourrait être comparable à celui de CHOUETTE.

Décision

Cette proposition doit être examinée et les experts pressentis sont :

- Gildas BAUDEZ qui a des compétences dans le domaine notamment dans le cadre du projet INFLUX.
- Régis RIOUFOL du CGPC

Ce projet pourrait être financé à hauteur de 100% sur du titre 6 ;

3.5 Multitud

L'Association « Région Urbaine de Lyon » a été créée en 1989. Ses membres fondateurs sont les Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, la Communauté urbaine de Lyon et la Région Rhône-Alpes. La ville de Saint-Etienne Métropole, la Communauté d'agglomération du pays viennois, la Communauté de communes de Villefranche-sur-Saône, et SATIN préfigurant l'agglomération Nord-Iséroise et la Plaine de l'Ain sont membres associés. Il s'agit d'une structure de concertation sur toutes questions d'aménagement et de développement de l'espace région urbaine de Lyon. Elle est co-présidée par le Président de la communauté urbaine de Lyon et le Président de la Région Rhône-Alpes.

La RUL souhaite réaliser une consultation pour progresser dans la mise en place d'un système d'information multimodale sur son territoire en centralisant au sein d'une base de données commune les données relatives à l'ensemble de l'offre TC et aux différents modes de transport complémentaires.

Ce document a été transmis au Comité de Pilotage pour information. Il suscite l'intérêt de la PREDIM qui pourrait se rapprocher des acteurs et notamment de la Région Rhône-Alpes pour suites éventuelles à donner.

4 Appel à propositions intégration de technologies – interfaces, du Groupe Opérationnel 9 du PREDIT

Le Groupe opérationnel 9 du PREDIT vient de lancer un second appel à projets dont les réponses sont attendues pour le 25 juin prochain. A l'instar de la procédure suivie pour le premier appel à projets, les dossiers qui intéressent les outils ou services d'information multimodale devraient être redirigés vers la PREDIM. Les financements seront apportés par l'ANR (titre 5) et devront être engagés pour la fin de l'année.

Décision

URBA 2000 se rapprochera du Président (Bernard Dubuisson) et du secrétaire du Groupe 9 (Ludovic VALADIER).

5 Journée régionale à Nantes le 26 mai 2005. (10H00 à 17H00)

Le pré programme de cette journée a été diffusé à tous les membres du Comité de Pilotage qui sont cordialement invités à y assister. Le Vice Président en charge des transports, M. Gilles BONTEMPS, sera présent dans la matinée.

Il est prévu de présenter les projets suivants :

- la monographie régionale par le CETE de l'Ouest (Odile BREHIER)
- PIM/PASSIM
- CHOUETTE
- Transport Direct
- SIERRA
- La plate-forme CLAIRE-SITI

Il est suggéré d'inviter la DRE.

6 Actualité du PCRD

Jean-Louis GRAINDORGE informe le Comité de Pilotage que la proposition SMARTIES n'a pas été retenue par les experts désignés par la Commission Européenne. C'est une proposition coordonnée par l'Autriche, e-MOTION, qui a été sélectionnée.

Bien que l'évaluation ne soit pas toujours parfaitement cohérente, il semble que les experts n'aient pas perçus que SMARTIES s'appuyait sur une passerelle existante, CLAIRE-SITI, qui facilitait la mise au point d'un démonstrateur et son expérimentation in situ.

En fait, il semble que la Commission ait finalement privilégié une entrée par le biais de l'information routière et mis l'accent sur les aspects techniques.

Jean-François JANIN explique que la Commission s'apprête à publier en juin un appel à propositions 4A avec remise en décembre. Il s'agit essentiellement d'un projet de méthodologie visant à coordonner les acteurs du transport. Jean-François JANIN contactera le « project officer » afin de connaître son avis sur la participation de la PREDIM. Certains partenaires de SMARTIES pourraient être intégrés dans une nouvelle proposition si elle est opportune.

7 Communication – Notoriété

7.1 Journée de normalisation du 22 juin 2005

Le pré programme de cette journée co-organisée par la MTI, l'AFNOR, le GART, l'UTP et la PREDIM a été diffusé à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage.

Les invitations seront diffusées par le GART et l'UTP – et complémentirement par la MTI et URBA 2000 -. URBA 2000 assurera la centralisation des réponses.

7.2 ACCEA info

Une brochure d'information « ACCEA » info a été réalisée par la SNCF qui présente son offre en matière d'information multimodale, à l'attention notamment des Régions.

Le Comité de Pilotage prend acte de l'existence de cette campagne commerciale.

7.3 Appel à communication de l'ATEC

Il est focalisé sur la continuité, l'interopérabilité et la qualité des réseaux et services de transport. La PREDIM pourrait faire 1 ou 2 exposés sur des projets récents et solliciter les

Régions (Alsace, Limousin ..) et des villes (Toulouse, Grenoble ...) avec lesquels elle a déjà entrepris des projets.

7.4 autre sujet de communication

Bruno MARZLOFF a écrit un livre « Mobilités – trajectoires fluides ». La PREDIM pourrait l'inviter de manière à ce qu'il présente son livre. Voir à ce sujet le site de la FING : <http://www.fing.org/index.php?num=5128,4>

La prochaine réunion du comité de pilotage est programmée le 8 juillet 2005 à 9H30 dans les locaux d'URBA 2000

En cas de nécessité, une réunion complémentaire pourrait être organisée le 13 juin 2005 à 9H30.

Synthèse des actions PREDIM décidées au Comité de Pilotage du 10 mai 2005

nature	Actions	Intervenants responsables	Documents de référence
Compte-rendu du Comité de Pilotage du 24 mars 2005	Approbation	l'ensemble des participants	1_PREDIM -CR COPI 26 240305 (V2)
SUIVI EN COURS DES PROJETS			
« Calculateur d'itinéraire Global »	Phase 1 en cours de lecture par JL FRANCHINEAU de CONNEX et Ch. DUQUESNE de DRYADE	CERTU	Etude Predim MT System v1_2 PHI
« Banc de test PREDIM »	Convaincre d'autres exploitants de participer au projet	Carte Blanche Conseil MTI	
PIM	Le projet est en attente de la décision de l'AMIVIF	MTI URBA 2000	
CHOUETTE	Projet en cours de recette jusque fin juin	CERTU	
SIERRA	Diffusion d'un 4 pages par le GART	GART	16 SIERRA 4 PAGES
PASSIM	Ouverture au public en juin ou septembre 2005	CERTU	

nature	Actions	Intervenants responsables	Documents de référence
NOUVEAUX PROJETS			
Projet Limousin	Décision d'engager le projet ; réunion préalable entre le Conseil Régional du Limousin, la MTI, le CERTU et URBA 2000	URBA 2000	2_LIMOUSIN NOTE
Outil de vérification de la compatibilité à Transmodel	Désignation d'experts : Roland COTTE, Alain SCEMAMA, expert britannique	URBA 2000 (contacts experts français) CERTU (experts britannique)	PropComparV3.doc
Calcul du temps de parcours référentiel par itinéraire (INRETS / GRETIA)	Désignation d'experts : Gildas Baudez de Carte Blanche Conseil et Régis RIOUFOL du CGPC	URBA 2000	10_TPM
Appel à proposition GO9	Rapprochement avec le Président et les secrétaires du groupe	URBA 2000	12_appel à propositions GO9
Journée régionale à Nantes le 26 mai	Mise au point du programme final ; envoi des invitations	URBA 2000	
Actualités PCRD	Information des membres du consortium SMARTIES Contact avec la Commission sur l'opportunité pour la PREDIM de se positionner sur le futur appel à propositions 4a	URBA 2000 MTI	

nature	Actions	Intervenants responsables	Documents de référence
COMMUNICATION			
Journée normalisation et transport public du 22 juin	Finalisation du programme définitif Envoi des invitations Suivi des inscriptions	MTI/URBA 2000 GART /UTP URBA 2000	Programme : 13_journee normalisation et transport (v4.04_04_05)
ACCEA info	attente des réactions du GART	GART	14_BROCHURE_ACCEA_INFO
Appel à communication ATEC	Proposition d'un ou deux projets – sollicitation de villes et régions	MTI/URBA 2000	
La prochaine réunion du comité de pilotage est programmée le 8 juillet 2005 à 9H30 dans les locaux d'URBA 2000. En cas de nécessité, une réunion complémentaire pourrait avoir lieu le 13 juin 2005 à 9H30			